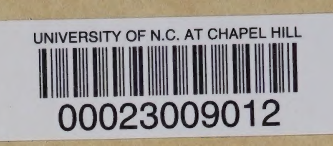
La Prosperité mal-hevrevse,
ov, le parfait abrege de l'histoire
dv Cardinal Mazarin


UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023009012

LA PROSPERITE' MAL-HEVREVSE OV LE PARFAIT ABREGE' DE L'HISTOIRE DV CARDINAL MAZARIN,

OV SE VOID TOVTES LES RVSES ET toutes les Fourberies dont il s'eſt ſeruy pour arriuer au feſte de la progieuſe fortune où il s'eſt veu.

AVEC VNE RELATION DE TOVTES les cauſes de ſa diſgrace.

2.

A PARIS,

M. DC. LI.

LA PROSPERITE' MAL-HEVREUSE, ou le parfait Abregé de l'Histoire du Cardinal Mazarin, où se void toutes les ruses & toutes les fourberies dont il s'est seruy, pour arriuer au faiste de la prodigieuse fortune où il s'est veu; Auec vne fidelle Relation de toutes les causes de sa disgrace.

Dieu aueugle les meschans, dans leurs pernicieuses maximes. *Esa. 27. Psal. 35.*

QVOY que les Rois puissent disposer Souuerainement de leurs affections, & qu'ils soient en liberté d'auoir de l'amour & de la haine pour qui bon leur semble; si est ce pourtant qu'ils ne deuroient iamais auoir des passions qui ne fussent parfaitement iustes & bien reglées. Car leur desordre cause vn nombre infiny de ruines publiques, rend les Princes tres odieux à tout l'Vniuers, & les Fauoris les plus miserables objets de toute la nature creée. Quand la fable est acheuée, on les fait choir de la fortune qui les esleuoit, & on les despouille de leurs gran-

deurs pour les faire reuenir en leur premiere forme: C'est ce qui fait qu'il ne faut pas mesurer la statuë auec la colomne qui la soutient, ny iuger de l'homme par sa dignité ny par sa fortune. Ces sangsuës publiques se detruisent aussi tost par des foibles instrumens, que par des puissances redoutables: & quand le iuste courroux de Dieu les veut punir, sa Diuine Majesté ny employe pas tousiours les espouuentables efforts de ses carreaux, ny les horribles grondans de son tonerre, ainsi que nous pouuons voir en la personne de Iule Mazarin, qui s'estant esleué au feste des plus prodigieuses grandeurs, par des ruses & par des fourberies qui n'en eurent iamais de pareilles, tranchoit desia du Souuerain, & vouloit assujettir les Princes du sang à receuoir les loix de son insigne tyrannie: mais à la fin son pernicieux attentat, comme vn principe tres fufuneste à tous ses desseins, a donné l'estre à sa cheute, & à sa miserable deffaite. Ce monstre est fils de Pierre Mazarin, marchand & natif de Sicile, lequel apres auoir negocié quelque temps en son pays, soit qu'il se fut ruiné ou par mal-heur, ou par sa mauuaise conduite fut contraint de faire banqueroute à ses creanciers, & pour la seureté du reste de son bien il prit la fuite, & s'en alla refugier à

Rome

Rome auec toute sa famille. Il eust six enfans de sa premiere femme, appellée la Signora Hortensia Bufalini, sçauoir est deux fils & quatre filles. Le plus ieune des deux fils se fit Religieux de l'Ordre de Saint Dominique pour descharger sa maison à cause de la misere où elle estoit, & l'aisné qui est le Cardinal Mazarin, duquel nous allons escrire la vie, se mit plus auant dans le monde, que l'autre ne s'estoit mis dans le Cloistre, pour tascher d'y faire fortune, ou d'vne façon ou d'autre; Le moine paruint à l'Archeuesché d'Aix, & au Cardinalat sous le tiltre de Sainte Cecile, & nostre Mazarin arriua par les voyes que nous dirons tantost au Cardinalat, & à la plus prodigieuse fortune qui se soit veuë de nostre siecle. Cette premiere femme Hortensia Bufalini mourut en l'année 1639. & il en espousa quelque temps apres vne autre, qu'on nomme la Signora Portia Vrsini.

Ce Iule Mazarin estant deuenu en âge competent, & desirant selon son ambition demesurée de faire quelque grande fortune à quelque prix que ce fut, s'accoste de certains pipeurs, auec lesquels il fit vne particuliere connoissance, pour apprendre à filouter à toute sorte de jeux, où il se rendit si expert qu'il estoit impossible de mieux faire. Apres

celà, afin de profiter de la ſcience où il eſtoit deuenu ſi excellent maiſtre, il taſche de s'accoſter des plus grands, & de chercher vn employ qui le peut mettre à couuert des accidens qui pourroient arriuer de ſa ſubtile filouterie. Si bien qu'il ſe mit à ſeruir le fils du Conneſtable Colomne s'en allant en Eſpagne auec luy, où il le quitta ſix mois aprez qu'il ne pouuoit pas bien reuſſir en ſes deſſeins & que l'humeur des Epagnols ſe trouuoit incompatible auec la ſienne.

S'en eſtant retourné en Italie, il fut en la Valteline où il porta quelque temps les armes; apres celà il ſe mit à ſeruir en la maiſon de Meſſieurs les Colonneze dans la ville de Rome, & en ſuite en celle de Sachetty, où il eſpargna quelque choſe, comme eſt ordinairement l'humeur des Italiens d'aimer grandement l'argent & de ſe paſſer à peu: deſquelles ſommes tant du ieu que de ſon eſpargne, qui n'eſtoient pas veritablement petites eû égard à ſa condition, il en deuint grandement pecunieux, ce qui luy donna encor ſubjet de ſe produire auec plus de hardieſſe. C'eſt pourquoy le Cheualier Georges l'appelle petit valet, & fils d'vn Chapelier de Palerme.

L'affection que Meſſieurs de Sachetty luy porterent fut la cauſe de ſa haute fortune; car

ils le mirent en ſi bonne eſtime aupres du Cardinal Antonio Barberin, qu'il ſollicita le Pape Vrbain VIII. lors ſeant en la Chaire de Saint Pierre, de l'enuoyer en qualité de negociant aupres de Charles Emanuel Duc de Sauoye, auec monſieur de Pancirole, ce que ſa Sainteté luy octroya en faueur de la priere qui luy en auoit faite. De ſorte qu'aprés auoir reüſſi fort heureuſement en cette legation, celà luy donna lieu de ſonger à des emplois d'vne nature plus releuée. Ce qui l'obligea de venir en France, en l'année mil ſix cens vingt-huict, où il fut preſenté au Roy par le Cardinal de Bagny lors Nonce du Pape, & où il fut parfaitement bien reçeu de ſa Maieſté, qui s'ouurit grandement à luy, & qui luy communiqua pluſieurs affaires de conſequence, en teſmoignage de la grande eſtime qu'il faiſoit de ſa perſonne, à cauſe de la bonne opinion qu'on luy auoit donnée de cét illuſtre Politique, & meſme à cauſe des bons ſeruices qu'on luy auoit fait entendre qu'il pouuoit rendre à la Couronne.

En ſuite d'vn accüeil ſi glorieux pour vne perſonne de ſa ſorte, il fut en Piedmont en l'année 1630. au nom & ſous l'authorité du Pape, pour accorder les differans qui s'eſtoient meus entre l'Empereur, le Roy d'Eſpagne, &

le Duc de Mantouë, & pour cela il passa par le Montferrat, où par vne belle & secrette intelligence, il negocia vne prodigieuse trahison contre son Prince legitime, en faisant sortir les François de Cazal, par vne porte, & les faisant en suitte rentrer par vne autre, aprez auoir fait premierement sortir les Espagnols & les Allemans hors de Mantouë; laissant aussi les François en possession de Cazal, contre la foy qu'il auoit promise de les en faire sortir comme les autres, & par ce moyen là il mit l'honneur & la conscience du Pape Vrbain en compromis, & trompa frauduleusement le Saint Pere, l'Empereur: & le Roy d'Espagne. D'où s'en sont ensuiuis les furieuses guerres, & les sanglantes Batailles de l'Estat de Milan, de Flandres, d'Allemagne & de France, quoy que plusieurs Historiens de ceux qui ont escrit la Paix de Cazal l'en ayent loüé mal à propos pour luy complaire.

Il estimoit cette action si glorieuse, qu'il en fut quelque temps apres rendre compte à sa Sainteté, comme de la plus équitable & de la plus genereuse de toutes les actions des hommes. Et comme il auoit dessein de paruenir aux plus grands honneurs qui soient en toute la congregation des Fidelles (quoy qu'il n'ait iamais esté du nombre,) il se fit d'Eglise,

& à la recommendation du Roy de France, & à la solicitation du Cardinal Barberin, on le fit Chanoine de S. Iean de Latran, & Referẽdaire, à ce que l'on dit des deux signatures. Et en cette qualité il fut respecté comme l'vn des plus cósiderables subiets de la Cour de Rome.

Apres cela, il fut enuoyé Vice Legat en Auignon, & Nonce extraordinaire en France en l'année mil six cens trente-quatre. Et s'estant dignement acquité de ces belles charges selon la portée de sa suffisance, il fut à Rome, iusques à ce que le Roy Louis XIII. luy eut cómandé de le venir trouuer en France, par vne lettre de cachet qu'il lui enuoya, à la suscitatió du Cardinal de Richelieu, qui le regardoit cóme vne personne qui le pouuoit grandement seruir aux desseins qu'il auoit de se maintenir, & de gouuerner l'Estat à sa mode: & pareillement aussi pour le recompenser de la belle action qu'il auoit faite dans Cazal, & dont nos Annalistes le glorifient auec des épitheres si pompeux & si magnifiques.

Il ne fut pas plustost arriué, que le Roy pour plaire au Cardinal de Richelieu, l'employa en des grandes affaires. Mais pour le recompenser de la paix de Sauoye, du traité de Cazal, de l'achapt de Pignerole & de l'eschange de Monaco, qu'il auoit negotié auec tant de pruden-

ce, & pour luy donner plus d'authorité dans le Conseil où il fut appellé, & dans les charges dont il se deuoit mesler à l'aduenir, le Roy le voulut honnorer du Chapeau de Cardinal. A ce suiet sa Maiesté enuoya à Rome : mais sa Sainteté estant bien informée de l'execrable procedé que Mazarin auoit fait dans Cazal, ferme l'oreille à la demande qu'on luy faisoit en faueur d'vn homme si funeste à toute la nature. Et pour faire voir au Roy que ce refus ne tendoit aucunement à des-obliger sa Maiesté, il le coniure de choisir celuy qui luy plairoit d'entre tous ses subiets pour luy donner ce qu'il desnioit à l'autre auec tant de iustice: Mais que pour Iule Mazarin, sa Sainteté prioit le Roy de l'en dispéser, veu qu'il estoit si pernicieux à tout l'Vniuers, & qu'il estoit la cause principale de toutes les plus sanglantes guerres de l'Europe. Il est vray que sa trahison aigrit si bien les affaires, que du depuis le Roy de France & le Roy d'Espagne, ne se sont iamais peu resoudre à faire la paix, quelque propositions qu'on ait sçeu faire de part & d'autre pour la cóclure.

Neantmoins le Cardinal de Richelieu, qui auoit enuie de se seruir de ce fourbe en beau d'affaires, fit si bien pour cet Espagnol reuolté, qu'il porta le Roy à prier encore pour vne secóde fois sa Sainteté auec tant d'instance, que le

Pape fut comme contraint de lui accorder ce qu'il n'auoit aucunement enuie de faire pour vn homme qu'il sçauoit bien n'estre que trop dangereux à toute l'Europe. Et pour n'encourre pas la disgrace du Roy d'Espagne, à qui il auoit refusé la mesme chose pour Contalto, il luy accorda pareillement aussi le Chapeau de Cardinal, & en exclud par ce moyen là le sieur Visconty à qui il auoit intention de le donner, en faueur de la Couronne de Polongne.

Ces honneurs, quoy que plus grands qu'il ne pouuoit iamais esperer, ne furent rien en comparaison de celles qui luy furent faites en suitte. Quelque temps apres le Cardinal de Richelieu, comme la seule intelligence qui mouuoit tout les affaires de France & qui les auoit portees au plus haut point où elles pouuoient estre mises, mourut au grand regret de tous ceux qui auoient le don de lire dans les choses futures. Ce qui obligea le Roy, croyant que ce Mazarin fut vn second Armand, enuoyé du Ciel pour s'en seruir comme du premier, à luy donner la conduite de tous les affaires de son Royaume. S'imaginant aussi qu'il n'y auoit que luy seul au monde capable de les bien entendre & de les bien gouuerner, selon l'impressió que le Cardinal de Richelieu luy en auoit donné. A mesme instant le Roy le fait son Conseil-

ler d'Estat, luy declare iusques à la moindre de ses intentions, luy communique les secrets les plus importans, lui fait donner les memoires que son predecesseur auoit laissés, & luy commande de se tenir tousiours pres de luy, pour l'assister en la conduite de ses plus grandes affaires. Et pour luy monstrer encore de surcroit l'estime qu'il faisoit de sa personne, il le fait Parin de son fils, alors Dauphin, & apresent Roy de France.

A quelque-temps de là, ce grand Prince Louys XIII. se trouuant au lict de la mort, pour acheuer de l'éleuer au feste des plus grands honneurs de sa Couronne, voulu par vne Declaration tres-authẽtique, signée de sa propre main, de celle de la Reine, de Monsieur le Duc d'Orleans, & verifiée en Parlement, qu'il fut reçeu Ministre d'Estat, & vn des chefs du Conseil, tant sa Maiesté estoit preocupée de la bonne opinion qu'elle en auoit conceuë.

Et pour dignement composer le corps de ce Conseil (dit ce grand Monarque.) Nous auons estimé que nous ne pouuions faire vn meilleur chois pour estre Ministre d'Estat, que de nos tres chers & tres-aymez Cousins le Prince de Condé & le Cardinal Mazarin &c. & plus bas, voulons & ordonnons que nostre tres-cher & tres amé frere le Duc d'Orleans

&

& en son absence nostre tres cher & tres-aimé le Prince de Condé & le Cardinal Mazarin soient chefs dudit Conseil, selon l'ordre qu'ils sont icy nommez, sous l'authorité de ladite Reine Regente. Et en outre nous desirons que ladite Dame Reine Regente Mere de nos enfans, suiue au choix qu'elle fera, pour remplir les dignitez Ecclesiastiques, l'exemple que nous luy en auons donné, & qu'elle confere auec l'aduis de nostredit Cousin le Cardinal Mazarin, auquel nous auons fait connoistre l'affection que nous auons, que Dieu soit honnoré en vn choix de cette importance

Voilà certes vne Declaration bien authenthique & bien forte pour le maintenir en la supresme grandeur où la fortune l'a esleué par dessus le reste de ceux qui pouuoient legitimement pretendre à des honneurs si sublimes que les siennes. Vne Declaration comme celle là, faite par le plus iuste de tous les Roys de l'Vniuers, & authorisée par le plus Auguste Parlement du monde, doit estre s'il me semble inuiolable, & d'vne nature permanente. Qui se pouroit opposer à cela sans renuerser les loix, sans choquer la volonté du Souuerain, & sans vouloir destruire ce qu'il y a de plus saint & de plus venerable dans la societé des hommes?

Outre celà, ne fut-il pas declaré l'vn des executeurs du testament de ce grand Prince? Ou-

tre cela, ne fut-il pas naturalisé François ? outre cela le Roy Louys XIV. seant en son Lit de Iustice, ne fit-il pas casser en sa faueur l'Arrest donné le dix-huictiesme iour de May contre les estrangers ? & outre tout celà, quels miraculeux progrez ne se sont-ils pas faits dans le commencement de son Ministere, pour nous obliger à le tenir pour l'Ange Tutelaire de cét Estat ; & pour l'vnique restaurateur de toute cette Monarchie Françoise, quoy que bien souuent il n'en fut qu'vne cause bien esloignée ? Nos armes portent la terreur aux quatre coins de l'Vniuers, & nos Generaux d'Armée font des coups qui ne sçauroient passer que pour des miracles. Tout tremble au seul nom de ces Achilles François, & il n'est point de Potentat qui ne nous demande la Paix, ou qui ne recherche nostre alliance. Dix mille François taillent en pieces trante mille hommes de nos ennemis, & les places ou Cesar & Alexandre auroient perdu le nom de Conquerans, s'ouuroient deuant nous, tant nous auions donné de l'espouuante à tous les peuples de la terre. Le guain de huict ou dix sanglantes Batailles ; la prise de cinquante-cinq ou soixante places tres importantes, & la deffaite de plus de trois ou quatre cens mille combatans, en quelque deux ans de temps,

ſont les fruits de nos prodigieuſes actions, & de nos illuſtres victoires. Et tout cela ſe faiſoit pendant le Miniſtere de Mazarin, pour en honnorer ſa conduite. Il ſçait les intentions de l'Empereur, du Roy d'Eſpagne, du Duc de Sauoye, & du Roy de France; vn chacun fie à ſa foy les ſecrets de l Eſtat, outre que par les lumieres dont la nature l'a pourueu, il en penetre beaucoup d'autres, ſelon Baudir en ſon Hiſtoire du Mareſchal de Toiras, parlant de l'accord negocié entre le Roy de France & le Duc de Sauoye. S'eſt il paſſé quelque choſe depuis la Regence iuſques au iour de ſa diſgrace qu'il n'ait ménagée, ou qu'il n'ait taſché de demeſler à ſa fantaiſie? ſe faiſoit il aucun conſeil ny aucune conference où il ny fut reçeu pour vn Oracle? En maniant nos affaires ne manioit-il pas toutes les affaires de l'Europe? N'eſtoit-ce pas luy qui éliſoit & qui inſtruiſoit les Ambaſſadeurs, & qui donnoit des Arreſts definitifs pour l'execution des reſolutions qu'il auoit priſes? Ne s'eſtoit il pas rendu maiſtre abſolu de la guerre & de la paix, & des armées que l'on enuoyoit tous les ans aux quatre coins de la terre? en pillant tous les treſors de l'Eſtat, n'eſtoit-il pas deuenu le plus riche & le plus opulent Seigneur de l'Europe? & finalement, ne vouloit-il pas attenter

à la perſonne des Princes du Sang Royal, & à la vie des plus illuſtres Senateurs du premier Parlement de France? Mais Dieu qui ſe laſſe auſſi bien que la fortune, de voir qu'vn homme ne fait qu'abuſer des dons qu'il luy fait, le remet en ſon premier neant, en le faiſant choir de la cime de ſes grandeurs au centre de ſes diſgraces. Si vous ne conduiſez pas les affaires du monde ſelon mes loix, dit Dieu parlant vniuerſellement à tous les hommes, en parlant aux Iſraëlites; Ie vous feray treſbucher deuant vos ennemis, & ie vous puniray iuſques à la mort ſans qu'aucun vous pourſuiue.

Saul fut bien chaſſé de ſes Eſtats pour auoir voulu tyranniſer le peuple? Ozias fut bien demis de ſa Royauté, pour auoir voulu vſurper l'office Sacerdotal? & Aman auſſi chery du Roy Aſſuerus que Iule Mazarin le ſçauroit eſtre de noſtre Auguſte Princeſſe, fut bien cloué à la Croix qu'il auoit preparé à la meſme innocence? & ce tyran de toutes les finances de Frances, eſtant coulpable de tous ces crimes & pluſieurs autres qui ne ſont pas moins enormes, ſçauroit il euiter d'eſtre puny ſelon la grandeur de ſes demerites?

Mais que nous ſert cela de rapporter icy des exemples de cette nature, puis que c'eſt vn homme qui ne croit pas en Dieu, & moins

encore

enormes, ſçauroit il euiter d'eſtre puny ſelon la grandeur de ſes demerites ?

Mais que nous ſert cela de rapporter icy des exemples de cette nature, puis que c'eſt vn homme qui ne croit pas en Dieu & moins encore en ſes Oracles. Ce torrent d'orgueil & d'inſolence ſe deborde encore plus fort, & ſon ambition le porte à des extremitez qui ne ſont preſque pas conceuables, pour ſe vanger de quelques diſcours que le Duc de Beaufort auoit faits contre luy, il fait entendre à la Reine que le Duc de Vandoſme & ce Prince ne tenoient par tout où ils alloient que des paroles inſolentes & ſeditieuſes contre ſa Majeſté, & meſme qu'ils auoient deſſein d'attenter à ſa Perſonne: Que cela tiroit à conſequence, & qu'il s'en faloit ſaiſir pour en faire vn exemple. La Reyne dont les extraordinaires bontez luy faiſoient adiouſter plus de foy qu'il ne faloit pas, aux eſtranges ſuppoſitions de ce perfide, conſent à leur detention, & ce conſentement ne fut pas plutoſt donné, qu'il va ſonger aux moyens de les arreſter, & de les faire conduire au Bois de Vincene. Monſieur de Beaufort fut le premier pris, & par conſequent le premier qui ſentit les coups de ſa prodigieuſe perfidie : Et quoy qu'innocent, il ne laiſſa pas d'eſtre conduit au lieu que nous venons

de dire. Il ne ſuffit pas d'auoir le fils, il faut encore prendre le pere, qui s'eſtoit refugié pres de Paris en l'vne de ſes maiſons. On y enuoye la compagnie de Mouſquetaires commandée par monſieur de Trois-Villes, & vne compagnie du Regiment des Gardes: mais ce Prince en ayant eu aduis ſe retire en Bretagne. Et certes, ſi ce Tyran a eu l'effronterie de s'attaquer à de ſi grands Princes, il aura bien l'effronterie d'entreprendre ſur beaucoup de perſonnes comme nous verrons tantoſt par la ſuitte de ce petit abregé de ſon Hiſtoire. A vray dire ſon abominable Politique luy enſeigne à ne pas mieux traiter les vns que les autres. Et tout cela ne ſe faiſoit que pour voir ſi la Reyne pouruoiroit à la ſeureté de ſa perſonne, & ſi on luy bailleroit des gardes. Ce qui luy reüſſit fort heureuſement: car à meſme temps la Reyne luy fit donner vn appartement en ſon Palais, afin qu'il fut gardé comme le Roy, & quelque temps apres on luy donna encore des gardes.

C'eſt par des actions de cette importance qu'il pretend venir à bout de tout ce qu'il ſe propoſe, en faiſant ſeruir d'exemple ceux qui le choqueront, & en donnant par ce moyen là de la terreur à ceux qui auroient enuie de faire la meſme choſe: & c'eſt ainſi qu'il veut mon-

ſtrer que toute l'authorité Royale eſt en ſa diſ-
poſition, & qu'il ne fait pas bon s'attaquer à ſa
perſonne.

Il oſte la Sur-Intendence à monſieur Bou-
telier, parce qu'il n'auoit pas voulu adherer à
ſes tyrannies. Il oſte monſieur de Chauigny
du Miniſtere, & il l'oblige à ſe deffaire de ſa
charge de Secretaire d'Eſtat & du gouuerne-
ment du Bois de Vincenes pour la meſme cho-
ſe: il contraint monſieur le Preſident Bailleul
de ſe deffaire de ſa Sur-Intendence, parce que
ſa probité eſtoit inuulnerable: il diſgracie
monſieur le Chanceliet: Il fait empriſonner le
Mareſchal de Ranzau, le Cheualier de l'Eſca-
le & pluſieurs autres dont le recit ſeroit trop
long à deduire, & ſi il ne veut pas ſouffrir qu'on
s'en pleigne en aucnne façon. C'eſt porter ſa
tirannie bien auant d'vſer ainſi de nos biens &
de nos vies, & ne vouloir pas qu'on s'en plei-
gne. A ces fins il fait expedier certains pou-
uoirs de la part du Roy à pluſieurs particuliers
pour ſe meſler dans les compagnies, & pour
deſcouurir ceux qui auec liberté diſoient leurs
ſentimens contre le gouuernement de ſon Mi-
niſtere, afin de les accuſer à meſme temps & de
les faire punir en ſuitte: mais le Parlement de
Paris prenant connoiſſance de cette inquiſi-
tion en reprime l'vſage, auec deffenſes à qui

que ce fut de s'entremettre plus de telles affaires.

Celà n'empesche pourtant pas que les charges, les honneurs & les finances dont il dispose comme bon luy semble, ne luy fasse grandissime quantité de creatures. Ce monstre engourdit les mains des ames venales aux depens d'autruy, pour s'affranchir de leurs coups, & de leur clabauderie. La vaine lueur de ses presens les esbloüit, & les oblige à prendre le party de cette sangsuë publique. Il represente à la Reyne la necessité de ses affaires, il fait donner la Sur-Intendance à d'Emery, & il luy fait voir qu'il n'a pas moins de pouuoir sur luy que sur sa charge, afin de l'obliger à faire toutes choses à sa mode. C'est ainsi qu'il ne s'est pas espargné de faire valoir la disposition qu'il a eu des finances à son profit, puis qu'il luy est passé, quatre-vingts-quatre milions tous les ans par les mains depuis l'année mil six cens quarante trois, des deniers des tailles, des fermes, du Domaine, des parties casuelles, des decimes, & d'vne infinité de partis qu'il a faits contre le peuple, sans comprendre deux cens soixante milions, qui ont esté conuertis en Louys d'or, plus à son profit, qu'au profit de la Couronne.

La Chambre des Comptes a fait voir claire-

au Parlement de Paris, que les comptans sont
montez en vne seule année, iusques au nom-
bre de cinquante milions, qui est vne somme
immense & predigieuse, au lieu qu'en la plus
haute dépense du feu Roy on ne les a veu mon-
ter qu'à cinq milions tout au plus, & si bien
souuent il y auoit quelque chose à dire : mais
ses voleries sont produites d'vne humeur insa-
tiable. Cantariny & plusieurs autres Banquiers
sçauent bien la quantité des remises qu'ils ont
faites, & le nombre des Bordereaux des Louys
d'or qu'ils ont enuoyé en Italie, sous pretexte
que c'estoit pour y payer les armées, y entre-
tenant la guerre à dessein de fauoriser l'enleue-
ment de nos finances. Quelles prodigieuses
dépenses n'a t'il pas faites au dépens du pauure
peuple ? il ne faut que considerer les paragan-
tes qu'il a donnez pour le Cardinalat de son
frere, les somptueux batimans qu'il a faits à
Rome & à Paris; ce qu'il a donné aux Venitiens
pour la dignité de Noble; & les gros mariages
qu'il a destinez à ses Niepces. Enfin les Ban-
ques de Rome, de Venise, de Genes & d'Am-
sterdam, ne sont riches que de ses peculats &
& de ses voleries. Et pour l'exercer auec plus
de violence, il a enuoyé des gens de guerre
pour l'establissement des nouuelles leuées sur
les peuples, & fait créer des Fusiliers par toutes

les prouinces, pour violenter ceux qui feroient difficulté de bailler leur bource. Et pour n'estre pas troublé en ses tirannies, il a tousiours empesché la conuocation des Estats Generaux comme vn affaire qui pouuoit mettre des bornes à son humeur insatiable.

Le bon-heur de ses attentats & de ses voleries luy auoient tellement enflé le courage, qu'il ne songeoit plus qu'à trauerser les felicitez du Conclaue, & qu'à ternir toute la gloire du Cardinal Pamphilio. Et passant plus outre il tache par la force des armes, d'obliger le Pape à se desister de la poursuitte qu'il auoit commencée de faire contre les Barberins. Il vient de ruiner la France à force de subsides, & il veut ruiner l'Italie par ses desordres.

A sa suscitation le Prince Thomas arme d'vn costé, & monsieur de la Meilleraye de l'autre. Le premier prend quelques Chasteaux qui n'estoient pas fort importans, & le dernier prend Piombino & Portolongone, qui sont des places tres considerables, & tout cela se fait à trois fins: La premiere est pour faire éclater la grandeur où il se voyoit monté, dans vn pays où il n'auoit iamais passé que pour vn miserable fourbe. La seconde estoit pour proteger ceux qui estoient cause de son auancement à nostre preiudice, contre le Pere de

l'Eglise. Et la troisiesme estoit, pour auoir le moyen de faire passer sous ce pretexte là, tout l'or & l'argent qu'il voloit à la France, ainsi que nous venons de le faire voir par les raisons que nous venons de dire.

Monsieur le Prince qui lisoit bien auant dans les deportemens de ce miserable Ministre, & qui iugeoit parfaitement où visoient toutes ses pernicieuses intentions, luy parle vertement, & luy fait entendre qu'il n'estoit pas homme à souffrir qu'il abusast auec vn empire si absolu, de l'authorité qu'on luy auoit donnée. Que ses extortions ruinoient l'Estat, & que ses tyrannies y pourroient susciter quelque desordre. Ce Ministre cale le voile, voyant qu'il auoit affaire à vn Prince qui ne luy pardonneroit pas s'il faisoit semblant de luy tenir teste. Et pour trauailler insensiblement aux moyens de se vanger ou de s'en deffaire, il fait entendre à la Reine qu'il le faloit enuoyer en Flandres, ce que sa Majesté luy accorda facilement, ne sçachant pas où il vouloit tendre. Mais ce qui deuoit estre la cause de son malheur, fut la veritable cause de sa gloire: Car il ni fit pas moins de miracles que d'actions heroiques. La France fut contrainte de le considerer comme le plus insigne Conquerant de la terre, & iamais ses armes ne furent honno-

rées de tant de progrez, que depuis qu'il les eut à la main, & qu'elles faisoient vanité de receuoir ses ordres. Toute la Flandre tremble au seul bruit de ses exploits, & ce pays n'a point de forts inexpugnables aux attaques de ce grand Prince. Enfin sa gloire estoit si grande que Mazarin ne la pouuant souffrir, fut contraint de le faire rapeler, & de lui donner d'autres peuples à combatre, pour voir si la Victoire le suiuroit aussi bien contre les Espagnols, que contre ceux où il s'estoit rendu si redoutable. Enfin on l'enuoye en Catalogne, on luy fait assieger Lerida sans l'assister ny d'hommes ny d'argent, contre la promesse qu'on luy en auoit faite. On passe bien plus outre: car par l'entremise d'vn espion Italien nomme Iouan Fredidy, on tasche de le liurer aux ennemis, qui leur redisoit tout ce qui se passoit dans l'armée. Et comme le Prince vit qu'on laissoit deperir toutes les trouppes, il demande permission à la Reine de s'en reuenir, ce qu'on lui octroya auec des difficultez bien estranges.

Ce n'est pas tout: car apres s'estre attaqué aux Princes du sang, qui sont des creatures sacrées, & au veritable Lieutenant de Dieu, qui est la personne que tous les Chrestiens sont obligez de reuerer par dessus le reste des hommes, il se prend au plus Auguste Parlement du monde.

Le

Le Mercredy vingt-huictiesme iour du mois d'Aoust de l'année mil six cents quarante-huict, il fait arrester Monsieur de Broussel & Monsieur le Nain Conseillers au Parlement de Paris, au sortir du *Te Deum*, qu'on venoit de châter en l'Eglise Nostre-Dame, pour la quatriesme bataille que Monsieur le Prince auoit gagnées en Flandres, à cause qu'ils auoient representé à leurs Maiestez la misere du peuple, durant qu'il auoit voulu tyranniquement imposer quelques subsides sur eux, & sur tout le reste du peuple. C'est pourquoy tout le monde prit les armes ; & faisant tendre les chaisnes par toute la ville, on fut contraint de les rendre. Le Regiment des gardes & les Suisses furent obligez de se retirer, & peu s'en falut qu'il n'y eut vn estrange massacre. Et si Messieurs du Parlement n'eussent apporté l'ordre qu'ils apporterent à pacifier l'emotion des peuples, il y eut eu grãde quantité de mõde defait, sans aucune espece de misericorde. Et si apres tout cela la Reyne fut comme contrainte de les en remercier, de protester qu'elle tenoit à faueur toutes leurs procedures.

Qui est-ce qui auroit pû soupçonner apres cela quelque chose de funeste si la suitte ne nous l'eut appris à nostre preiudice? Peu de temps apres on mene le Roy à Saint Germain

& Paris se void inuesty de toutes parts de gens de guerre. Mais parce que les Autheurs de ce desordre, s'estoient trompez en leur calcul, la Reyne se resolut de faire la paix & de ramener le Roy dans Paris, comme si elle en eut esté la plus satisfaite du monde. Pourtant cela ne dura qu'autant de temps qu'il leur en faloit, pour faire venir des troupes de tous costez, pour perdre cette puissante ville. A quoy bon de vouloir perdre tant de personnes, pour auoir fait le salut de ces deux Illustres Protecteurs de la cause commune. Si le zele qu'ils ont pour le seruice du Roy & pour le bien de la patrie doit estre reconnu selon l'estenduë de son merite. Ces dignes Senateurs deuroient estre honorez comme vn Scipion, ou comme vn Ciceron, apres qu'il eut deliuré Rome de de la coniuration de Catilina.

La haine que Iule Mazarin conçeut apres cela contre le Parlement & contre le peuple de Paris, à cause de cette procedure, le porta à des estranges extremitez, en sorte qu'il faillit à perdre le Roy, la Reyne, & tout l'Estat, & les voulant perdre & en voulant reduire la ville & ses habitans tous en cendre. Il fait croire à la Reyne qu'elle estoit obligée d'appuyer l'Authorité Royale, que le Parlement de Paris flestrissoit tous les iours à son dire, & qu'elle

pouuoit ſans bleſſer aucunement ſa conſcien-
ce, venger l'iniure qui auoit eſté faite à leurs
Maieſtez, que c'eſtoit vn atentat qu'il faloit
ſeuerement punir: que cela tiroit à conſequen-
ce: & que ſi l'on ſouffroit des rebellions de cet-
te nature, qu'on leur en feroit bien ſouffrir
d'autres: que les maximes d'Eſtat n'eſtoient
pas contraires à celles de Dieu, & qu'il en fa-
loit faire neceſſairement vn exemple. La Rey-
ne qui ne voyoit pas iuſques où ce deſordre
pouuoit porter les affaires, & par vne bonté
trop preiudiciable à tous ſes Eſtats, & à ſa per-
ſonne, s'accorde librement aux volontez de ce
funeſte ſanguinaire. Ce conſentement donné
il fait venir les troupes que le Roy auoit dans
tous les pays eſtrangers, pour bloquer Paris,
abandonnant par ainſi toutes les places & les
Prouinces que nous auions conquiſes, &
meſmes toutes nos Frontieres à nos enne-
mys, qui y firent de grands deſordres. Et le
cinquieſme iour de Ianuier de l'année 1649.
veille des Rois, il fit ſortir le Roy, la Reine, &
toute la Cour, à vne heure apres minuit, hors
de Paris, & les fit aller à S. Germain en Laye,
durant que tout le monde eſtoit aſſoupi de la
bonne cher qu'il auoit fait, en beuuant a la ſan-
té du Roy, & criant le Roy boy à gorge de-
ployée. Deux ou trois iours apres il fait inue-

ſtir Paris de toutes parts, & fait ſi bien boucher tous les paſſages des viures, qu'il ny entroit plus choſe quelconque. Et par ce moyen là, il croyoit d'eſmouuoir les peuples contre le Parlement, & le Parlement contre les peuples : mais il ſe trouua bien abuſé en ſon calcul. Et pour intimider ceux qui auroient enuie de les proteger, & pour donner courage à ceux qui deſiroit leur perte, ſes Partiſans font coure des billets & des Gazettes, pour faire voir que Paris eſt aux abois, que les peupls ſont ſans cœur, & que la diuiſió eſt ſi grande parmi eux, à cauſe de la priſe de Brie & de Charenton, & de l'extreme neceſſité de la famine qui les accable, qu'ils ne ſçauent à quoy ſe reſoudre, enfin ils tachent de perſuader à tout le monde, qu'ils eſtoient preſts d'aller à S. Germain, la corde au col, pour demander pardon à leurs Maieſtez, de la faute qu'ils auoient commiſe, qui eſtoit des impoſtures bien grandes : Car au contraire le Duc de Beaufort qui fut deliuré bien toſt, apres ſa detention, comme par miracle, ſe reſouuenant du mauuais traitement que Mazarin luy auoit fait, ſe declare ouuertement pour Paris, paſſe au peril de ſa vie des Conuois de viures à trauers l'armee qui tenoit la ville inueſtie, & les aſſiſte en tout ce qui lui eſt poſſible.

Outre

Outre cela, l'vnion ſe trouue ſi grande entre le peuple & le Parlement, que Meſſieurs de Paris ne ſongent plus qu'à s'en aller teſte baiſſée, droit à Saint Germain querir le Roy qu'ils ayment auec de grandes paſſions, pour le ramener à Paris, & pour punir les autheurs de ce deſordre. La Reyne ſembloit en ce rencontre riſquer le tout pour le tout ſous le pernicieux conſeil de ce bonnet rouge. On arme de toutes parts; Meſſieurs de Paris ſe cotiſent pour faire vne leuée de quelque cinquante mille hommes. Tous les autres Parlements de France ſe ioignent auec celuy de Paris, & l'Archiduc Leopold fait auancer toutes les troupes qu'il auoit en Flandres, pour leur donner main-forte, ſans conter ce que quelques perſonnes de condition alloient faire en leur particulier, pour perdre cét ennemy commun de tous les peuples de Frãce. Et certes ſi l'on n'eut trauaillé à pacifier les affaires, la France s'en alloit eſtre perdue. Dieu pourtant nous redonna la paix contre toute ſorte de d'apparences humaines. Le Roy, la Reyne, & toute la Cour, reuiennent à Paris, & l'on ne ſe ſouuient plus des choſes paſſées. A peine commençoit-on à iouïr des douceurs d'vne tranquillité publique, que Mazarin ce tyran de tout le genre humain, voyant qu'il auoit à faire à Mon-

ſieur le Prince, qui ne pouuoit pas ſouffrir ſes inſolences, & qui l'humilioit vn peu plus ſouuent qu'il ne le ſouhaittoit pas, en s'oppoſant à ſes pernicieux deſſeins, & en vſant quelquefois de menaces, ſe reſoud de le faire aſſaſſiner de nuit, dans la place Dauphine, ne l'ayant pas pû perdre dans les perils de la guerre. Mais ce genereux Prince en ayant eſté aduerty, & voulant ſçauoir ſi l'aduis qu'on luy auoit donné eſtoit veritable, fit paſſer ſon caroſſe au lieu où on lui auoit dit qu'ó l'attendoit, n'y l'aiſſant qu'vn laquaits dedans, ſur lequel on tira pluſieurs coups de piſtolet, dont il fut bleſſé, & les aſſaſſins n'i trouuant pas la perſóne du Prince, cóme ils ſe l'eſtoient propoſé, l'abbandónent & ſe retirent en diligence. Mazarin craignant la fureur d'vn ennemi ſi redoutable, tâchant de couurir cet attentat par vn autre, commande aux meſmes aſſaſſinateurs de tuer le Preſident Chartó & Ioly Conſeiller au Chaſtelet de Paris, qui eſtoiét tous deux enſemble dans vn meſme caroſſe, afin de faire accuſer Monſieur de Beaufort & Monſieur le Coadiuteur d'auoir fait faire le premier attentat, ſur les coniectures qu'on pourroit tirer du ſecond: en aſſeure Monſieur le Prince, & ſe met en peine de chercher de faux teſmoins à force d'argent, afin de faire affirmer la ſuppoſition

qu'il auoit inuentée. Et par ainsi il croyoit les porter à se couper la gorge les vns les autres, pour n'auoir plus personnes à craindre.

Bref pour perdre à quelque pris que ce fut ce grand Prince qu'il auoit si fort offensé, & duquel il craignoit estrangement la vangeance, il fait entendre à la Reine qu'il auoit dessein de mettre l'authorité Royale si bas pour y arriuer, en sorte que leurs Maiestez ne fussent pas en estat de l'en empescher quand il y en prendra enuie. Que nuls dons ny nules graces n'ont pas esté capables de mettre des bornes à ses ambitions dereglees, & qu'à tout propos il menace de se cantonner & de se mettre à la teste de leurs ennemis,

Que ce n'est que pour celà qu'il s'empare des plus fortes places de France, & qui tasche d'atirer à son party, par dons ou par presens, tous ceux qui le peuuent seruir en des entreprises si pernicieuses. Qu'il faut necessairement le mettre en lieu de seureté, ou se resoudre à voir tost ou tard vsurper ses Estats, & peut estre à finir ses iours par vne voye aussi deplorable que traque.

A des persuasions si fortes & si bien deguisées, la Reyne y consent, & comme il eut gagné l'esprit de cette Princesse, il tasche de gagner & de surprendre celui de Monsieur le

Duc d'Orleans, par des ſuppoſitions de meſme nature que celles que nous venons de dire. Mais pour ſe couurir de l'atentat qu'il vouloit executer, il faloit faire ſous-ſigner la detention des Princes à ſon Alteſſe Royalie, afin que le Prince ne creût pas vn iour à venir que le Cardinal lui auoit procuré vne ſi funeſte aduanture. De ſorteque le voilà parfaittement bien authoriſé en ſes pernicieuſes maximes. Il à l'Authorité du Roy par ſouffrance, il à l'eſprit de Monſieur le Duc d'Orleans par ſurpriſe. Il ne faut plus que ſe porter à l'execution de l'attentat, & prendre ſon temps pour ne pas faillir ſa priſe, car autrement il y va de ſa perte, ce qu'il fit auec adreſſe. Le Mardi dix huictieſme iour du mois de Ianuier, ſur les dix heures du ſoir, il leur fit dire qu'on deuoit tenir Cóſeil au Palais Royal, pour affaire d'importance, Les Princes ſi trouuent: mais ils ny furent pas ſitoſt entrés qu'ils furent arreſtez priſonniers par ordre du Roy & conduits à meſme inſtant au Bois de Vincennes.

Ah perfidie eſtrange! eſt-ce l'a reconnoiſtre comme il faut les graces que ce grand Prince lui auoit faites de l'auoir maintenu dans ſon authorité, malgré tous les efforts que toute l'Europe faiſoit pour le precipiter du gouuernement de l'Eſtat ſur vn miſerable ſuppli-

ce,

ce, pendant & apres le Blocus de Paris, comme à l'autheur de tous nos desordres ? Est-ce l'a estre bien reconnoissant en faueur d'vne ame si genereuse que la sienne, que de vouloir rendre criminel de leze-Majesté quelque innocent qu'il fut en disant qu'il n'aspiroit qu'à la Souueraineté par le nombre infini des demandes qu'il faisoit à leurs Majestez des Gouuernemens & des places ? Estoit-ce vne necessité qu'il te falut monstrer ingrat pour te maintenir, ou reconnoissant pour te perdre. On void bien par l'à que l'ingratitude & l'ambition est le plus pernicieux de tous les vices dont l'homme puisse estre capable. Celle d'Alexandre estoit si grande, que la conqueste de toute la terre habitable lui sembloit trop petite pour la satisfaire. Et celle du Cardinal Mazarin ne se pouuoit pas conter de trancher du Souuerain, & de disposer des affaires de toute l'Europe. Il falloit attanter à la personne des Princes du sang, & à l'honneur de ceux qui l'auoient maintenu dans ses dignitez, contre toutes les conspirations que le Ciel & la terre auoient faites pour le perdre. Si Monsieur le Prince n'est soubçonne du crime de leze Majesté que pour auoir pretendu à des dignitez qui estoient grandement au dessous de luy, il n'est criminel que pour auoir demandé ce

qu'il croyoit qu'on ne luy pouuoit pas refuser auec iustice apres auoir mis les affaires de l'Estat au plus haut poinct où elles pouuoient estre mises. Si monsieur le Prince n'est soubçonné de pretendre à la Couronne que parce qu'il à des places & des gouuernemens, la France a donc bien quantité de criminels comme luy puis qu'il se trouue quantité de personnes qui ont la mesme chose. Prends garde à toy si tu veux bien faire, le temps viendra que tu te repentiras d'y auoir procedé de la sorte.

Pendant l'emprisonnement de Messieurs les Princes, le peuple ne demande plus que la Paix generale, ce perfide la leur refuse à son preiudice : car s'il l'eut faite il se mettoit à couuert de toutes les disgraces qui luy sont arriuées en suitte. Au contraire il minute la perte de la ville de Bourdeaux pour mieux faire éclatter sa puissance : mais auparauant que d'aller là, il faut qu'il tasche de se mettre bien dans l'esprit du peuple. O l'estrange Politique! il veut perdre le peuple, & se veut mettre bien auec le peuple, ie ne puis pas comprendre comment est-ce que celà se peut faire, à moins que de les sçauoir mettre dans vne diuision irreconciliable. Ce qui est bien difficile veu le temps où nous sommes, & apres leur auoir fait

dessiller les yeux à leurs affaires. En fin pour en venir là il tasche de preoccuper l'esprit de leurs Majestez, & de leur faire conceuoir des mauuaises impressions de la fidelité des Normans, des Prouanceaux, & principalement des peuples de Guyenne. Il leur fait accroire par de tres horribles suppositions, qu'ils ont enuie de faire comme les Anglois, & de se mettre en Republique, qui est vne pensée qui ne peut pas tomber que dans l'esprit du plus abominable de tous les hommes. Mais auant de se porter à la ruine des vns ou des autres, il cherche l'occasion de se mettre bien auec les habitans de Paris, & de les endormir par ses inuentions, iusques à ce qu'il ait soûmis tous les precedens à sa tyranique obeissance par des cruautez inoüies, & pour cela il fait distribuer du blé à tout le menu peuple, aux dépens de ses partisans, dit l'histoire, pour se mettre bien dans leur esprit, & pour les abuser par cette fourberie. Mais tout cela n'a de rien seruy aux fins qu'il s'estoit proposées. Il fut mesme contraint de se seruir de la Raliere pour seduire les mariniers & plusieurs autres habitans, sur le dessein qu'il auoit de les faire souleuer pour perdre le Parlement, & pour perdre les chefs de la Fronde Royale; Et pour les mieux porter à suiure son party, il vse encore

d'vne autre liberalité aux despens de sa Majesté, en faisant restablir la diminution qu'on auoit accordé de faire sur les entrée, afin d'indemniser les habitans du grand nombre des pertes qu'ils auoient faites pendant qu'il leur faisoit la guerre.

Et cependant qu'il leur fait ces grandes offres & qu'il leur rend ces insignes témoignages de son amitié, il ne laisse pas de chercher les occasions de les faire mourir de faim, en donnant grande quantité de passe-ports qu'il fait expedier de toutes parts, pour enleuer les grains hors de France, en faueur de Garand & de Cantarini, qui luy auoit donné la somme de huict cens mille liures pour ce bel affaire. Mais il a beau les amadoüer par ses fourberies, les parens, les alliez, les amis & les creatures de Messieurs les Princes ne laissent pas de luy brasser mille desordres. Les Frondeurs d'vn autre costé ne laissent pas aussi de conspirer contre luy & de minuter sa perte. Miserable Politique pourras tu resister à tant d'ennemis que le Ciel te suscite? Tes raisons d'Estat seront elles assez puissantes pour batre tous ces esprits en ruine, & pour perdre des partis qui sont capables de faire fousleuer toute l'Europe contre ton Eminence? Bon Dieu qui te pourra appuyer contre des forces si redoutables?

bles? mais plutost qui ne sera pas contre toy, cependant que tu t'en iras à Belle Garde & à Bourdeaux, & que tu abandonneras les deux meilleures Prouinces de France au pillage des plus grands ennemis de cette Couronne?

Aussi tost dit, aussi tost fait, il fait partir leurs Majestez pour s'en aller inuestir la ville de Bordeaux, & pour son interrest particulier, pour perdre des subiets qui n'auoient iamais failly qu'en s'opposant à ses tyrannies. Voyez de grace iusques où va la rage de cét homme, qui pour sa propre querelle va exposer l'honneur & la vie de leurs Maiestez, deuant vne place qui est plus fort dix fois en monde que l'armée qu'il y conduit, & qui est mesme appuyée de toutes les autres Prouinces de France. Et cependant qu'il ne fait que menacer & que bruire, l'armée de l'Archiduc Leopold & les troupes du Mareschal de Turenne viennent iusques aux portes de Paris, en rauageant toute la Champagne & la Picardie. Ce fut ce coup là que les Parisiens commencerent à declamer contre luy, & que ses conspirateurs commencerent à faire de merueilleux progrez sur l'esprit des peuples. Tout le monde prend la liberté d'écrire contre son Eminence aussi bien que durant les barricades de Paris, & il n'estoit pas fils de bon pere ny de bonne mere, comme

dit le prouerbe, qui ne declamat hautement contre ce perturbateur de la felicité publique. Et si, quoy qu'il fut assaillant, il ne laissa pas d'estre contraint de faire vne paix peu aduantageuse pour luy, & ceder par force à Messieurs de Bordeaux, beaucoup plus qu'ils n'eussent pû esperer deuant le siege de leur ville: sans considerer les ignominies qu'il y reçeut: car on ne le voulut iamais regarder que comme vn simple valet, quelques offres qu'il leur ait pû faire. Et pour reparer la faute qu'il auoit faite en s'en reuenant, il leur enuoye vne lettre de Cachet de la part du Roy, pour rompre tous les traitez qu'on auoit faits auec les habitans de cette ville. Ne voila pas entendre parfaitement bien le mestier dont il se messe auec si peu de prudence & si peu de conduitte.

Delà il reuient à Paris où il n'y fut pas plustost arriue qu'il fit faire vn commnndement de la part du Roy, à Monsieur de Beaufort & à Monsieur le Coadiuteur de sortir hors de Paris, voyant qu'il ne pouuoit pas executer les desseins qu'il auoit de les perdre dans vne ville où tout le peuple s'estoit declaré pour le salut de ses Dieux Tutelaires. Mais ces dignes Protecteurs de la cause commune, preuoyant bien les funestes intentions de leur ennemy

refuſent d'y obïer, ſçachant bien que ce n'eſtoit qu'vn commandement inuanté par le plus abominable de tous les hommes, & qu'il n'y auoit point de ſeurté pour eux, en quelque lieu de France qu'ils peuſſent aller pour leur refuge. Ce qui fut veritablement cauſe de ſa perte : Car comme ces Meſſieurs veirent que leur party n'eſtoit pas aſſez fort pour ſe deffaire de leur perſecuteur, ils ſe liguerent auec le parti des Princes ; & ainſi de deux diuers partis qu'ils eſtoient bandez les vns contre les autres pour s'empeſcher de faire leur ſalut, ils n'en firent qu'vn qui porta coup, au grand regret du bonnet rouge, Monſieur le Coadiuteur tres habile en cela comme en beaucoup d'autres choſes, voyant que Monſieur le Duc d'Orleans leur eſtoit fort neceſſaire, ne pert point temps de l'attirer à leur parti, afin de faire les affaires auec plus de poix & plus de force, veu que ceſtoit le ſeul qui pouuoit trauerſer leurs deſſeins, & qu'ils deuoient craindre auec quelque eſpece de vraye ſemblance. Cela fait le Parlement qui n'attendoit que la parfaitte vnion de ces puiſſances redoutables, ſe joint auec eux, & donne audiance à tous ceux qui ne demandoient que ſa perte. On l'accuſe d'auoir volé toutes les Finances de France, & de les auoir faites

tranſporter hors du Royaume. On l'accuſe d'auoir rendu miſerables tous les peuples afin de les pouuoir mieux tyranniſer à ſa mode. On l'accuſe d'auoir empeſché la Paix & d'entretenir toûjours la guerre. On l'accuſe d'auoir obligé de certains Capitaines des Gardes d'auoir quité le ſeruice du Roy où ils eſtoient neceſſaires, pour aller eſcorter l'eſtabliſſemẽt des nouuelles leuées que ce tyrã faiſoit ſur les peuples. On l'accuſe d'auoir fait eſtablir des fuzelliers en diuerſes Prouinces ou ils ont commis des inhumanitez & des barbaries à tout perdre. On l'accuſe d'auoir enleué nuictãmẽt le Roy, & d'auoir inueſti Paris, pour perdre le Parlement & le peuple. On l'accuſe d'auoir voulu porter le Roy à la haine de ſes ſubjets, & les ſubiets à la deſ-obeyſſance de leur Prince. On l'accuſe d'auoir voulu perdre Monſeigneur le Duc d'Orleans, Meſſieurs les Princes, Monſieur de Beaufort, Monſieur le Coadjuteur, & plusieurs autres perſonnes. On l'accuſe de vouloir contraindre le Roy à ne pas tenir ſa parole à qui que ce puiſſe eſtre qui eſt vne maxime tres pernicieuſe contre la foy, contre le droit des gens, & contre la ſeureté publique. On l'accuſe d'auoir abuſé de l'Authorité Royale pour perdre la Ville de Bourdeaux. On l'accuſe d'auoir hazardé la perſonne du Roy, au voyage de Guye-

ne pour sa querelle particuliere. On l'accuse d'auoir fait perir nos armées en Allemagne, en Espagne, en Italie, & en Flandre, d'auoir abandonné nos alliez, & d'auoir exposé plusieurs Prouinces aux ennemis, afin d'entretenir plus long-temps la guerre, pour mieux pescher en eau trouble & pour se rẽdre plus cõsiderable. On l'accuse d'auoir voulu attanter à la vie de tous ceux qui ont voulu representer à sa Maiesté les necessitez de ses peuples. On l'accuse d'estre tout à fait ignorant aux afaires. On l'accuse d'estre estranger, & par consequent incapable du Ministere suiuant l'Arrest de l'année 1617. On l'accuse d'auoir vsurpé tyranniquement l'authorité Royale. On l'accuse d'estre d'vne naissance indigne de sa charge. On l'accuse d'auoir des intelligences secrettes auec les ennemis de cette Couronne. Et finalement on l'accuse d'estre Magicien, & d'auoir grand commerce auec les esprits immondes. On produit vn Factum contre luy. Le Parlement se seruant de l'Arrest qui auoit esté donné contre le Mareschal d'Ancre, où la Cour declare tous estrangers incapables de tenir Offices, Benefices, Honneurs, Dignitez, Gouuernemens, & Capitaineries en ce Royaume: & se seruant encore de l'Arrest qu'il auoit donné contre lui le 8. iour de Ianuier,

pour auoit enleué le Roy à vne heure induë, & pour auoir bloqué Paris, & ainsi comme Criminel de leze Maiesté, & comme perturbateur du repos public, La Cour toutes les Chambres assemblées, Ordonna le 9. iour du mois de Feurier de l'année 1651. qu'il sortiroit de France, & s'il ne le faisoit pas, il estoit enioint aux communes de courir sur luy: & fait deffences à tous Gouuerneurs des places, Maires & Escheuins des villes, & autres subiets du Roy, de le retirer sur peine de la vie. Et nonobstant tout celà, il ne laisse pas de battre la campagne, de soustenir que toutes ses accusations sont fausses, de demander à estre iustifié, de crier hautement qu'il est naturalisé François, & de parler en faueur des estrangers. Il dit que cette qualité d'estranger n'a iamais esté rebutee ny par les gens de bien, ni par les bós Politiques. Qu'elle ne sçauroit seruir que de pretexte aux factieux & aux ennemis de l'Estat. Qu'il se trouue vn nombre infini d'estrangers qui ont eu plus d'authorité en France qu'il n'en a iamais euë: & qu'il est extremement necessaire d'auoir vn estranger pour bien gouuerner le Royaume, affin qu'estant indifferant à toute sorte de personnes, il puisse administrer les affaires sans passion. Que si cette qualité d'estranger estoit si contraire aux loix du Royaume, & si preiu-

liciable au Gouuernement de l'Estat, pourquoy est-ce que Messieurs du Parlement verifierent la Declaration que Louis 13. auoit faite si authentiquement en sa faueur, estant au lit de la mort, & pourquoy est-ce qu'ils ne s'opposerent pas aux volontez de Louis 14. lors qu'il fut au Parlement seant en son lit de Iustice. Mais il a beau dire, il faut qu'il deloge, non pas seulement par ce qu'il est estranger: mais par ce que c'est vn Tyran, vn perturbateur du repos public, vn homme qui a volé tous les thresors de l'Estat, & vn pernicieux, qui a voulu attenter à la personne des Princes.

FIN.